

Rapport d'activités

2012

1962
50
2012

**MCI Mouvement pour la
coopération internationale**

15, rue des Savoises
CH-1205 Genève
T +41 (0)22 320 29 02
mci@mci.fgc.ch

Table des Matières

Introduction.....	3
Activités au Nord	4
Travail en réseau-Activités avec d'autres associations	4
Fédération Genevoise de Coopération (FGC).....	4
Plate-forme Suisse des peuples autochtones	4
Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS).....	4
Centre international Développement et civilisations Lebrecht-Irfeid.....	5
50 ^{ème} anniversaire du MCI.....	5
Divers	12
Activités au Sud.....	13
Argentine : Conseil Assesseur Indigène (CAI) / Association Accesos.....	13
Argentine : Appui à des initiatives communautaires pour un développement participatif – Renforcement d'une plateforme sociale et environnementale – La Plata, Berisso et Ensenada	15
Colombie : Soutien à l'éducation de base des adultes et jeunes du peuple autochtone « Embera »	17
Haïti : Programme d'Appui à l'Insertion Sociale	19
Pérou : Mise en place d'un programme de formation et de surveillance territoriale et renforcement institutionnel de la fédération Quechua du bassin Tigre (FECONAT).....	21

Introduction

Après une année 2011 qui avait suscité de grandes espérances (printemps arabe, mouvement des indignés), 2012 a fait le constat que tous les espoirs ne s'étaient pas concrétisés. C'est en quelque sorte un raccourci saisissant du parcours du MCI et de ses partenaires au cours des 50 ans de son existence.

En effet, le MCI a fêté son 50^{ème} anniversaire en 2012. Ceci a permis de révéler des ressources internes propres à projeter notre association dans le futur et a, surtout, été l'occasion d'une réflexion, même modeste, sur l'état de l'aide au développement dans un monde global. L'exercice de capitalisation des expériences vécues avec nos partenaires pendant un demi-siècle, démarré en 2011, a été poursuivi pendant l'année pour arriver à ce constat: Bien sûr, en quelques cinq décennies d'activisme engagé certains de nos espoirs sont restés en l'état, à savoir: des espoirs. Pourtant à cela il faut ajouter toutes les réussites qui ont accompagné nos projets, tels des pas qui auront été accomplis debout par nos partenaires et nous. A l'évidence, ceci n'aurait pas été possible sans le travail bénévole des membres du MCI et sans le financement de nos différents partenaires, notamment les collectivités locales genevoises.

Au final, nous pensons avoir vu notre hypothèse de travail initiale se transformer en une condition nécessaire, mais pas toujours suffisante, à une contribution réussie au développement. Cette hypothèse stipule que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud (ONG, sociétés civiles) qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au Sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non-seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.

La lecture de ce rapport permettra de constater que les projets de terrain qui se sont poursuivis en 2012 satisfont à cette condition, mais que leur existence même fait preuve du chemin qui reste à parcourir.

Activités au Nord

Travail en réseau-Activités avec d'autres associations

Au cours de l'année 2012, le MCI a été actif avec divers mouvements sociaux et plates-formes ainsi qu'en partenariat avec d'autres associations pour des actions concrètes, et ceci autant à Genève qu'au niveau national et européen. On peut citer notamment: Fédération Genevoise de Coopération (FGC), Centre Lebret - Institut international de Recherche et de Formation Education et Développement (IRFED), Plateforme Haïti de Suisse (PFHS), Association pour la Promotion de l'Economie sociale et Solidaire (APRES).

Concernant cette dernière association, un compte pour le MCI a été créé sur la page web d'APRES-GE. Ceci doit permettre de donner de la visibilité au MCI dans le cadre de ce réseau.

Nous pouvons également citer la participation d'un membre du MCI à l'émission de la Radio Suisse Romande « Babylone », intitulée « Regards croisés sur l'Amazonie », ainsi que l'interview, parue dans le bulletin de la COTMEC (Commission Tiers-Monde de l'Eglise Catholique), d'un autre membre dans le cadre du 50^{ème} du MCI.

Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

La Fédération genevoise de coopération, créée en 1966 et dont le MCI est membre fondateur, regroupe des associations siégeant à Genève et actives dans les domaines de la coopération au développement et/ou l'information au public sur les questions du développement et les rapports Nord-Sud. Elle a su se constituer en interlocutrice privilégiée des instances publiques pour l'obtention de fonds pour le financement de projets présentés par leurs membres. Le MCI continue à participer activement à cet espace de dialogue et d'échange, aussi bien au niveau de ses instances que de ses diverses activités. Pour plus de renseignements sur la FGC et ses engagements voir le site de la FGC : www.fgc.ch

Plate-forme Suisse des peuples autochtones

Le MCI est membre et a participé au lancement de la plate-forme suisse des peuples autochtones en novembre 2011. Le but de cette plate-forme est de renforcer les actions et projets des organisations de la société civile suisse en faveur des peuples autochtones dans le monde, notamment en ce qui concerne leur visibilité et reconnaissance auprès du public suisse et des autorités publiques. Cette plate-forme a également été créée afin de favoriser l'échange d'information et d'expériences sur les actions de solidarité avec les peuples autochtones menées par diverses organisations de la société suisse. (<http://plateforme-autochtones.ifaway.net>).

Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS)

La PFHS (Plate-forme Haïti suisse) existe depuis 1992 et regroupe plus de 20 organisations de solidarité avec Haïti. Le MCI en est membre depuis 2005.

La PFHS à son tour est membre de la Coordination Europe-Haïti d'une part et de la Coalition des ONG suisses sur la restitution des fonds Duvalier d'autre part. La PFHS entretient des relations régulières avec les personnes en charge d'Haïti à la DDC (Direction du Développement et de la Coopération) du DFAE (Département Fédéral des Affaires Etrangères).

Le MCI a pris part activement à la journée d'études commémorant les 20 ans de la Plateforme Haïti de Suisse le 27 novembre 2012, notamment via la participation de l'un des trois intervenants haïtiens invités: François Pierre Enocque (partenaire du MCI).

Centre international Développement et civilisations Lebret-Irfed

Depuis sa création, le Centre et le MCI entretiennent des liens étroits, que cela soit au niveau de la réflexion ou de l'action. Les contacts avec le Centre Lebret-Irfed ont continué en 2012.

50^{ème} anniversaire du MCI

En 2012, le MCI a eu 50 ans et a souhaité profiter de l'occasion pour dresser un bilan de son action, planifier son engagement futur et questionner le fonctionnement de la coopération internationale sous les angles de la relation de partenariat nord-sud, la démarche d'autonomie, les modes de coopération. Les activités du 50^{ème} ont été réalisées avec l'appui financier de la FGC, de la Loterie Romande, du MCI et de dons privés. Plusieurs temps forts ont marqué l'année.

Nous pouvons tout d'abord mentionner les trois débats publics qui ont été organisés au printemps. Le sujet suivant a été retenu pour le premier débat:

« Nations Unies- Nations Désunies? Apports et limites du « système » des Nations Unies »

Celui-ci a permis les interventions d'Yves Berthelot, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, de Cécile Molinier, Directrice du PNUD à Genève et de Pierrette Birraux, ancienne directrice et actuelle conseillère scientifique du DoCip, sous la houlette d'un modérateur en la personne de Florian ROCHAT, ancien directeur du CETIM.

Il y a un plus d'un demi-siècle, l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a marqué l'histoire. Les ONG avaient également à l'esprit que non seulement l'Organisation des Nations Unies, mais aussi ses institutions spécialisées, pourraient très vite venir à bout de la faim dans le monde, de l'analphabétisme, des ravages engendrés par la maladie pour ne citer que ces aspects de ce que l'on a appelé le « sous-développement ». Le débat a permis de citer des exemples d'avancées pour l'humanité dans la mise en œuvre d'accords, de conventions, de politiques dans le domaine du développement (santé, éducation, environnement, peuples autochtones), notamment par l'intermédiaire des agences spécialisées de l'ONU (PNUD, BIT, PAM) et d'en rappeler les limites.

Le rappel des limites des grandes institutions devait amener à préciser le rôle des petites ONG comme le MCI et à discuter l'hypothèse suivante: Après 50 ans, l'expérience du MCI semble montrer que les modes de coopération les plus efficaces sont ceux portés par des partenaires du Sud (ONG, sociétés civiles) qui, à partir de réalisations locales ou régionales déjà porteuses d'autonomie, aboutissent à des propositions de politiques publiques au sud. Ces propositions, quand elles sont mises en œuvre, vont bénéficier à un nombre étendu de groupes, à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires directs initiaux. Ces propositions peuvent avoir une répercussion non-seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale.



Débat du 21 mars 2012, « Nations Unies- Nations Désunies? »

Un deuxième débat a eu pour thème:

« La Suisse, Genève, leurs secrets et la coopération? Le rôle de la Suisse et de Genève dans la coopération internationale »

Sont intervenus lors de ce débat, mené par Catherine Schumperli (auteure de l'ouvrage « La politique Suisse de solidarité internationale »), Peter Niggli, président d'Alliance Sud, Olivier Berthoud, secrétaire général de la FGC, Bernard Bertossa, ancien procureur général de Genève et juge au Tribunal pénal fédéral.

Au vu de l'importance de la Suisse et de Genève dans les processus de mondialisation, il nous a semblé nécessaire d'aborder le positionnement de la Suisse et de Genève par rapport à la coopération Nord-Sud. Il s'agissait de mettre en évidence, d'une part l'engagement reconnu de la Suisse et de Genève en matière de coopération et, d'autre part, les conséquences négatives de leurs politiques économiques.

Plus spécifiquement, ont été discutées à la fois l'influence au niveau international des politiques économiques et de coopération de la Suisse et de Genève et les incohérences entre ces politiques et le traitement de la question du négoce des matières premières par les multinationales implantées en Suisse et plus particulièrement à Genève. L'interprétation des lois sur le blanchiment d'argent et sur la transparence des transactions financières dans le domaine du négoce des matières premières a notamment été questionnée.

Le rappel de cet état de fait devait à nouveau amener à préciser le rôle des petites ONG comme le MCI.

A la lumière de différentes expériences, la question de la volonté et des moyens d'un renforcement de l'engagement des ONG de coopération suisses et genevoises en Suisse et à Genève a été posée, notamment en considérant un mode de coopération plus systémique incluant les pouvoirs publics suisses et genevois.

Un article sur ce débat intitulé « *la schizophrénie des politiques publiques d'aide au développement* » a été publié dans le journal « Le Courrier ».



Débat du 28 mars 2012, « La Suisse, Genève, leurs secrets et la coopération? »

Finalement, le troisième et dernier débat a porté sur

« Révolution, libération, coopération? Actualité de Bandung »

Sont intervenus lors de cette table ronde, menée par Bernard Comoli, membre du MCI et ancien président de la FGC, Darwis Khudori, universitaire et militant des mouvements associatifs, initiateur et animateur du Réseau Esprit de Bandung, Lily Razafimbelo, cheffe de département au Centre d'Information et de Documentation du Ministère de la Recherche Scientifique à Madagascar, membre fondateur du Comité National d'Observation des Élections (CNOE), Cruz-Melchor Eya Nchama, président du CETIM.

Le MCI est né peu après la Conférence de Bandung (1955) qui a favorisé la marche vers l'indépendance de nombreux territoires sous domination coloniale et l'émergence de mouvements de libération nationale. Ce débat voulait reprendre l'actualité de Bandung et être une occasion de s'interroger sur l'influence actuelle des mouvements de libération. Alors qu'en 1955, c'étaient des chefs d'Etats qui s'étaient réunis à Bandung, à Bandung +50 ce sont les ONG et les organisations de la société civile qui font entendre leur voix. Plus spécifiquement, la table ronde devait aider à préciser en quoi ces voix peuvent-elles/doivent-elles influencer les modes de coopération? L'hypothèse du MCI a été confirmée en filigrane par les intervenants.

Un article sur ce débat intitulé « Des voyous gouvernent le pays » a été publié dans le journal « Le Courrier ».



Débat du 19 avril 2012, « *Révolution, libération, coopération?* »

Du 15 au 20 octobre, une semaine de rencontre avec nos partenaires du Sud a été organisée à Genève. Des ateliers ont eu lieu avec comme objectifs:

- l'échange d'expériences des partenaires entre eux et avec le MCI ;
- sur la base de ces échanges, la définition de recommandations utiles lors de la mise œuvre de nouveaux projets-partenariats ayant pour thématiques les peuples autochtones, l'économie solidaire, l'éducation ;
- l'écoute du point de vue des partenaires sur la pratique de la coopération à mettre en œuvre et sur l'hypothèse du MCI.

Les ateliers ont été structurés en deux parties. Une première de travail en sous-groupes et une deuxième de redistribution en séance plénière. Le travail en sous-groupe a permis aux partenaires de s'exprimer rapidement et fréquemment, alors que le travail en plénière a opéré une redistribution et une discussion des résultats des ateliers avec l'ensemble des partenaires, des membres du MCI et d'autres invités. Les ateliers se sont déroulés dans les locaux de la Maison des Associations.

Les trois sous-groupes suivants ont été constitués:

- « Economie solidaire », regroupant les projets de PAIS (Programme d'Appui à l'Insertion Sociale, Haïti), CEDAC (Centre d'Actions Communautaires, Brésil), CDC (Centre de Développement Communautaire, Timor Oriental), RED (Réseau social et environnemental, Argentine), CMU (Maison des Femmes de l'Union, Uruguay), et ayant comme langues de travail l'anglais, le français et l'espagnol;
- « Peuples autochtones », avec les projets de CAI (Conseil de Conseillers Indigènes, Argentine), COIAB (Coordination des Organisations Indigènes d'Amazonie Brésilienne, Brésil), FECONAT (Fédération des Communautés Natives du Haut Tigre, Pérou), CLEBA (Corporation Educative, Colombie) et l'espagnol comme langue de travail ;
- « Formation », constitué avec les projets de CLEBA, PAIS, CAI, CMU, RED et travaillant en espagnol et en français.

Les organisations-partenaires du MCI ont envoyé chacune deux représentants, ce qui a permis la participation d'une personne à un atelier et d'une autre à un atelier différent. Ainsi, par exemple, pour RED il y a eu une personne pour « économie solidaire » et l'autre a participé à l'atelier sur la formation. Les partenaires d'Uruguay ont fait le même choix, le CAI a sélectionné « peuples autochtones » et « formation ».

Tout au long de la semaine chaque sous-groupe a traité son sujet en suivant les mêmes étapes: présentation (des partenaires et du programme de la semaine), contextes et expériences, succès et difficultés, recommandations pour l'avenir (notamment la pratique de la coopération en général et l'hypothèse du MCI émise dans le cadre du 50^{ème}).

Le vendredi, sur la base des résultats obtenus au cours de la semaine, une redistribution au public a eu lieu sous la forme de trois interventions thématiques (peuples autochtones, éducation, économie solidaire) et d'une déclaration commune. La déclaration sera largement diffusée dans le milieu associatif genevois, auprès des bailleurs de fond et si possible au niveau des écoles avec la vidéo qui doit appuyer le message contenu dans la déclaration. Finalement, une fête de clôture a eu lieu le samedi.

Un article sur ces carrefours intitulé « Economie solidaire versus capitalisme » a été publié dans le journal « Le Courrier ».



Carrefours publics avec les partenaires du MCI (19 Octobre 2012)

Au-delà des difficultés économiques et politiques auxquelles doivent faire face les populations des pays où nos partenaires sont engagés, le MCI a estimé important de valoriser la créativité et la richesse culturelle existant dans ces régions.

C'est pourquoi, une exposition d'art (tableaux et fers forgés) concernant Haïti a été organisée à la Chapelle des Arts du 8 au 28 octobre.

Cette exposition a été complétée par une conférence du Dr. Philippe Chanson, anthropologue, et par une rencontre entre les partenaires d'Haïti, du MCI, et d'EIRENE.



A gauche : peinture d'Haïti de Valmidor/ A droite: fer forgé d'Haïti d'Edol Dieudonné

Par ailleurs, les murs de la Maison des Associations ont hébergé **l'exposition de photos des projets CAI (Conseil de Conseillers Indigènes et CLEBA (Corporation Educative) du 8 au 27 octobre. Les chants de la chorale « Matices » ont agrémenté la soirée de vernissage.**



Représentation de la chorale Matices à la Maison des Associations

Pour le MCI le bilan de ce mois d'octobre, point d'orgue de l'année 2012, s'est avéré positif, notamment du fait de la bonne entente et participation des membres du MCI et des partenaires invités (malgré les difficultés liées aux barrières linguistiques), de la nouvelle dynamique du MCI ainsi créée, de la présence des membres de la FGC aux carrefours. Quant aux partenaires, qui ont chaleureusement remercié le MCI, il nous semble qu'ils ont pu mieux percevoir quelles sont les forces et faiblesses du MCI.

Dans un souci de matérialisation d'une capitalisation des expériences du MCI (histoire du MCI, projets, 50^{ème}) il a été procédé pendant l'année à l'élaboration de deux supports, à savoir : une vidéo (disponible en février 2013) et un document « papier » écrit (disponible en mai 2013).

La vidéo traite de la problématique de la coopération internationale sous l'angle de l'expérience du MCI et de ses partenaires : après une courte introduction sur le MCI, la parole est aux intervenants (du nord et du sud) qui ont participé aux événements du 50ème. Ces interviews sont illustrés par des images d'archive du MCI ou d'autres organisations. Les thématiques du 50ème sont abordées à travers des exemples concrets présentés par les partenaires après les ateliers. Finalement, des contacts ont été pris avec la fondation Education et Développement pour la diffusion de la vidéo au niveau de l'enseignement public.

Le document écrit de capitalisation doit être terminé pour le mois de mai 2013. Il intégrera les conclusions des groupes de travail des ateliers. Après une présentation du MCI, il rappellera quelques projets soutenus dans les domaines de l'économie solidaire, de la jeunesse, de l'éducation et des peuples autochtones. Il enchaînera ensuite sur le débat autour de la coopération internationale tel qu'éclairé par les travaux du 50^{ème} et conclura sur la vérification de l'hypothèse du MCI (voir introduction).



Des membres du MCI et des partenaires durant leur séjour en Suisse en octobre

Divers

- Pour assurer la possibilité pour des donateurs privés de pouvoir bénéficier d'une exonération fiscale lors de dons au MCI, un nouvel article (12b) relatif à la dissolution du MCI a été ajouté aux statuts:

« En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques et aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit ».

- Le MCI a poursuivi son appui à CIVIVA, la fédération suisse pour le service civil. Civiva soutient le maintien et le développement du service civil, notamment via de bonnes conditions d'engagements pour les civilistes. Civiva met en lien l'engagement de toutes les organisations et établissements d'affectation qui soutiennent le service civil. Civiva est soutenu par un large éventail politique car le service civil est une question qui concerne tout le monde.

- Le MCI a soutenu et rencontré une délégation Mapuche du Chili de passage à Genève en août pour dénoncer les violations de leurs droits par l'Etat chilien et des compagnies extractives de matières premières.

Activités au Sud

Argentine : Conseil Assesseur Indigène (CAI) / Association Accesos

Ce projet a commencé en 2004 : Récupération des territoires occupés traditionnellement par les communautés Mapuche, avec une reconnaissance officielle. Reconstitution de leur mémoire historique et revalorisation de leur culture. Ce projet comporte la création de centres logistiques ainsi qu'un appui professionnel pour l'obtention de la démarcation de territoires et la régularisation de la situation foncière.

Le CAI (Conseil Assesseur Indigène) est une organisation paysanne formée par des communautés Mapuche de la Province de Rio Negro, dont l'objectif principal est la récupération de leurs territoires traditionnels et de leur culture. Il est reconnu par la loi provinciale des peuples autochtones, et de ce fait il peut se présenter comme entité représentative du peuple Mapuche devant l'administration publique et la justice provinciale.

Le MCI a soutenu la présentation d'une nouvelle extension du projet à la FGC. Au vu du travail restant à fournir et des moyens dont disposent nos partenaires un appui financier nous a semblé encore nécessaire. Ceci n'est pas contradictoire avec la suggestion de la FGC de réaliser un plan de désengagement de l'appui financier du MCI. La position du MCI, face à la demande de la FGC d'avoir une cartographie précise des territoires déjà récupérés, sera d'inclure les frais inhérent à ce travail de cartographie dans la nouvelle extension du projet.

En 2012, le CAI se mobilise particulièrement pour le LOF KOSPI face à l'ordre judiciaire d'adjudication publique du territoire qu'il occupe traditionnellement. Il l'accompagne et parraine légalement et fait des dénonciations publiques. Il présente les ressources disponibles devant des instances supérieures pour freiner l'adjudication basée sur les lois qui protègent la propriété communautaire mapuche. Le CAI se charge de toute la défense judiciaire.

Le prix Nobel de la Paix, Adolfo Pérez Esquivel se prononce en soutien de la communauté mapuche Kospi dans une lettre ouverte transmise par la « Fundación Servicio, Paz y Justicia », dénonçant la violation par l'Etat argentin de la Constitution nationale et les traités internationaux comme la Convention 169 de l'OIT. Il mentionne entre autres qu'il est inadmissible que des juges prononcent une adjudication du territoire de la communauté Kospi soit prononcé alors que qu'il y a une loi 26.554 et des jugements de la Cour Suprême de Justice et de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme dans laquelle on reconnaît le droit à une propriété communautaire indigène et que celle-ci est insaisissable et intransférable. D'autre part, la situation politique dans le secteur du Bariloche est très instable en 2012, avec des protestations sociales répétées et des violentes répressions de la police sur la population civile.

Les jeunes en formation réalisent des rapports sur la violence pratiquée par les autorités provinciales contre les jeunes mapuche en San Carlos de Bariloche et dans les occupations récupérées, ainsi que des rapports sur leur participation dans les réunions de la Multisectorielle contre la Répression et l'Impunité de Bariloche.

Le CAI s'oriente vers l'analyse systématique et critique des lois et projets de lois concernant la protection des ressources naturelles qui vise à donner plus de force aux communautés affectées par ces lois ou projets de loi. Il travaille intensivement pour avoir une incidence dans le projet de réforme du Code Civil de la Nation d'Argentine dans lequel seront inscrits les droits des peuples indigènes, plus précisément la manière dans laquelle seront traités l'occupation traditionnelle et la gestion des ressources naturelles dans ces espaces, ainsi que le droit à la consultation informée des peuples originaires dans ces territoires. L'analyse des lois concernant la protection des ressources naturelles sera d'une importance particulière pour les peuples originaires et la conservation des ressources naturelles sur leurs territoires dans le futur. Le CAI travaille donc dans l'échange d'opinions dans les communautés par rapport à ce sujet, sur des tables rondes de discussion et présente le projet de loi dans toutes les réunions et assemblées auxquelles il participe, pour rassembler le maximum de consensus dans les opinions dans le but de pouvoir présenter une proposition pour les nouveaux textes de la loi à la commission qui s'occupe de cette réforme.

Le CAI continue en outre à soutenir légalement les communautés en conflit judiciaire. La justice commence à ordonner de manière plus fréquente des expulsions des communautés de leurs occupations traditionnelles contre lesquels le CAI fait recours, dénonçant aussi publiquement ces expulsions contraires à la Constitution, aux traités internationaux et aux lois du pays.



Assemblée du CAI

Argentine : Appui à des initiatives communautaires pour un développement participatif – Renforcement d’une plateforme sociale et environnementale – La Plata, Berisso et Ensenada

Notre partenaire CEPRODES représente « Red Social y Ambiental » (www.redsocialyambiental.org.ar), un réseau d’ONG intégré par des associations menant des actions dans la zone métropolitaine de Buenos Aires, visant au renforcement des communautés par l’appui au développement d’initiatives communautaires de production, formation au travail, promotion de la santé et de la prévention, promotion de l’éducation et de l’alphabétisation. Le but principal du Réseau est de contribuer à l’amélioration de la qualité de vie de ces communautés urbaines et périurbaines, vivant dans un contexte de pauvreté et de marginalisation.

Le projet, financé par la DDC, la Ville de Genève et les communes de Carouge et de Plan-le-Ouates, a porté sur la période mars 2010- mars 2012. Les résultats s’avèrent très positifs :

- Noyaux de production collective renforcés.
- Meilleure conscience collective sur l'utilisation rationnelle de l'eau et l'importance de l'utilisation d'une eau propre et de qualité pour la santé humaine.
- Meilleure pratique de santé préventive, notamment fréquentation des centres d'action préventive pour des vaccins et autres.
- Progrès en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes.

Selon l’évaluation et l’analyse relative à l’accomplissement des objectifs, le projet a atteint ses buts à 75%. Cette évaluation est confirmée par l’évaluation externe.

Les activités réalisées sur les problématiques générales ont atteint leurs objectifs pour deux raisons principales: elles répondaient aux demandes concrètes des organisations de base et n’ont été possible que grâce à l’apport de la coopération internationale.

Ces mêmes caractéristiques ont aussi marqué les activités en rapport avec les initiatives communautaires de productions et commercialisations.

Les activités de formation y ont eu un très fort impact: elles ont marqué une croissance malgré un contexte économique et politique du pays peu favorables, principalement à cause de l’inflation.

Le MCI a profité de la présence en Suisse de deux personnes participantes au projet (personnes venues pour les activités du 50^{ème} du MCI) pour faire une analyse du déroulement du projet. Il en est ressorti qu’une difficulté importante a été la communication entre le MCI et le partenaire. Le MCI assume sa part de responsabilité dans ce constat et entre autre pour y remédier va créer un poste de secrétaire général. De son côté, le partenaire réalise qu’il avait laissé un peu seule la personne chargée de la communication avec le MCI, surtout que cette personne est enseignant de campagne, c’est à dire que pendant les deux ou trois semaines de « service », elle était difficilement atteignable. Le partenaire a fait savoir au MCI qu’ils ont avancé la proposition d’engager une personne salariée, qui s’occuperait exclusivement de suivi de projets.



Formation pour le groupe de production de textile/ Formation pour le groupe de production de menuiserie



Atelier de sensibilisation sur le thème de l'eau/ Atelier de sensibilisation sur la problématique genre

Colombie : Soutien à l'éducation de base des adultes et jeunes du peuple autochtone « Embera »

Le MCI a soutenu dès janvier un projet avec financement via la FGC dont le but principal est le soutien à l'éducation de base des adultes et jeunes du peuple autochtone « Embera » (communes Dabeiba et Frontino), Département d'Antioquia, en Colombie.

Le projet a comme objectif de contribuer à améliorer la qualité de l'éducation de 25 communautés du peuple Embera, effectuant un processus d'éducation de base avec des jeunes et adultes dans une perspective bilingue et interculturelle, leur permettant d'acquérir des connaissances pour agir de manière efficace dans la compréhension et la solution de problématiques de leur environnement.

25 communautés et 25 enseignant(e)s Emberas ont été sélectionnés dans la municipalité de Dabeiba et Frontino ; parmi les enseignant(e)s, deux agents qui feront le suivi des activités de formation de base réalisées par les maîtres Embera avec les jeunes adultes dans les municipalités de Dabeiba et Frontino. Au total, ce sont 370 jeunes apprentis qui se sont préinscrits dans le processus de formation de base.

Il a été procédé à une distribution de sacs à dos à tous les enseignants Emberas, pour qu'ils puissent transporter le matériel nécessaire lors de leurs longs déplacements pour les séances de formation.

Les groupes des jeunes apprentis qui ont commencé les sessions de formation ont reçu un kit de matériel (cahier, crayons).

Une évaluation des compétences pédagogiques initiales des enseignants Emberas a été réalisée. Les résultats obtenus lors du diagnostic ont permis aux enseignants de connaître leurs points forts et leurs points faibles dans le domaine pédagogique-didactique, ainsi que leurs compétences dans le domaine des matières élémentaires (langue, mathématiques, sciences sociales et sciences de la vie et de la terre).

Les enseignants Emberas ont reçu des documents sur la Pédagogie du Texte spécifiquement élaborés pour le projet, tels que des séquences didactiques et des plans de séquences didactiques. Ils ont pu se familiariser avec le matériel pédagogique et ont appris à planifier les séances de formation selon leur contenu et leurs objectifs.

De janvier à juin 2012 huit ateliers de formation des enseignants ont été réalisés. Ils portaient sur différents thèmes, tels que l'approche des fondements linguistiques de la Pédagogie du Texte, l'élaboration de textes par les enseignants sur la situation de l'éducation des adultes dans les Communautés Emberas, l'adaptation et l'ajustement du plan de formation des enseignants Emberas (qui contient la cosmovision et l'histoire de la culture Embera).

Au cours du second semestre, soit d'août à décembre 2012, des ateliers de formation ont été planifiés et organisés, 6 à Dabeiba et 6 à Frontino. Nous mentionnerons notamment des ateliers dans le domaine des mathématiques sur le thème de la connaissance mathématique dans la culture Embera et dans le domaine des sciences de la vie et de la terre, ainsi que deux ateliers d'évaluation et d'intégration avec les enseignantes et l'équipe de CLEBA (Corporation Educative)/ OIA (Organisation Indigène d'Antioquia).

En général, les activités et ateliers se sont déroulés comme prévu et avec succès.

Toutes les parties prenantes du projet ont participé avec enthousiasme, les maîtres et les autorités Emberas se sont montrés très intéressés et se sont investis pleinement dans la démarche et les activités du projet. Des séances de formation avec les jeunes apprenants ont eu lieu et se sont bien déroulées.



Traditions Emberá

Haïti : Programme d'Appui à l'Insertion Sociale

Soutenu par l'extraordinaire élan de solidarité financière (y compris une contribution de la Chaîne du Bonheur), PAIS (Programme d'Appui à l'Insertion Sociale) avait connu en 2010 un vrai décollage, avec les populations locales comme avec les rescapés du séisme. Rappelons pour mémoire les groupes de parole, l'élargissement de l'atelier de couture, les cliniques mobiles, la lutte contre le choléra, le creusement de latrines, le tournoi de foot, la formation à la citoyenneté, le micro-crédit, l'apprentissage de l'informatique avec l'apport d'ordinateurs grâce au concours de la Ville de Lausanne, sans compter le renforcement institutionnel. En 2011, PAIS a essentiellement continué sur la lancée, approfondissant les expériences faites autant que les enseignements à en tirer.

Un nouveau volontaire d'EIRENE a pu être envoyé fin 2011 avec le concours de la DDC. Il a accompli fin décembre/début janvier 2012 son immersion en Haïti et pris connaissance de l'état des lieux avec PAIS. Une nouvelle étape s'engageait, avec notamment la continuité du renforcement institutionnel. En même temps, un autre volontaire a réalisé une mission de courte durée en février 2012 pour travailler avec PAIS plus particulièrement sur leur expérience de formation citoyenne.

PAIS a également reçu en 2012 les visites de Jean Eudes BEURET (qui s'est rendu en Haïti pour évaluer les projets accueillant un volontaire d'EIRENE) et de Jean Daniel RAINHORN, en tournée de présentation du livre « Haïti, réinventer l'avenir », réalisé sous sa direction, ainsi que du film « Haïti kenbe la ».

Pour PAIS, 2012 a été synonyme de retour à une baisse des activités et à une baisse des niveaux de financements extérieurs obtenus en 2010 et 2011 dans le contexte du séisme et de ses lendemains. PAIS est actuellement soutenu à partir des fonds propres du MCI et de quelques dons. Seules deux activités ont continué avec une certaine régularité: le micro-crédit et la couture. Le point culminant de l'année a été atteint avec un été de formation des jeunes et très jeunes écolières en couture. En effet, pendant les vacances scolaires, trois groupes (respectivement à Grosse Roche, Mapou et Cap Haïtien) se sont constitués avec un public âgé de 11 à 26 ans et un total de 120 participantes et avec l'objectif de coudre elles-mêmes leurs uniformes scolaires, évitant ainsi une dépense de plus à leurs familles.

Malheureusement, 2012 a également été une année de cyclones: ainsi, en août Isaac a causé la mort de 19 personnes dans les départements du Sud-Est et de l'Ouest, alors qu'en octobre Sandy a été une véritable catastrophe touchant les mêmes départements, auxquels il faut ajouter la Grande Anse.

Le pays a connu des dégâts matériels considérables dus aux inondations. Outre les morts, environ 200000 personnes ont dû être hébergées dans des abris provisoires. PAIS a été affecté car un groupe de paysans avait décidé – comme essai avant-coureur d'un futur projet - de planter des pois et des bananiers. La récolte a été entièrement perdue en raison des intempéries et n'a permis aucune évaluation, ni aucune tentative de continuité, entraînant bien sûr la déception correspondante.

La visite des partenaires dans le cadre des ateliers du MCI du 50^{ème} devait permettre de récupérer le fil du projet, mis de côté temporairement à la fois du fait des accidents climatiques et pour des questions relationnelles. Cette visite a pu être prolongée et a amené à refaire un bilan intensif et général entre PAIS et le MCI.

Une visite auprès de l'organisation BASAID (Basic Aid Community) – qui avait soutenu l'élargissement des activités de couture au lendemain du séisme – a permis de solliciter et concrétiser l'appui à la construction d'un petit dispensaire à Grosse Roche, communauté jusqu'à présent totalement dépourvue d'attention sanitaire. EIRENE a pour sa part organisé une série de contacts et d'échanges très enrichissants (p. ex. Amnesty International, université, média, etc...) venant compléter ce séjour intensif. PAIS et le MCI ont partagé leurs préoccupations communes autour de la mise en place de la zone franche dans la zone de Caracol (département du Nord-Est, limitrophe de la République Dominicaine) : sous couvert de « création d'emplois » on supprime des terres fertiles pour l'agriculture (denrée rare en Haïti) et les emplois en question sont créés au motif de « l'avantage comparatif des bas salaires », donc de l'exploitation assurée, qui n'a jamais prouvé ses vertus en faveur du « développement ».



Production d'uniformes scolaires dans le cadre de l'atelier de couture de PAIS



Pérou : Mise en place d'un programme de formation et de surveillance territoriale et renforcement institutionnel de la fédération Quechua du bassin Tigre (FECONAT)

En 2012, le MCI a débuté un nouveau projet en Amazonie péruvienne, en partenariat avec l'ONG Solsticio et la fédération indigène Feconat. Le financement de ce projet est assuré via la FGC par l'Etat de Genève, la Ville de Genève, la DDC et la commune d'Onex.

Contexte du projet

Depuis plus de 40 ans, la partie nord du bassin Tigre, située au nord-est de l'Amazonie péruvienne, est soumise à une exploitation pétrolière polluante. C'est dans cette région que vivent plus de quatre mille Indiens Quechua en étroite relation avec leur environnement; ils dépendent en grande partie de la chasse et de la pêche pour subvenir à leurs besoins et la pollution engendrée par l'industrie pétrolière affecte directement leur santé.

Dans les années à venir, l'exploitation pétrolière, très souvent non conforme aux lois environnementales et au respect des droits des populations locales, s'étendra sur l'ensemble du bassin de la rivière Tigre, qui couvre une surface équivalente à la moitié de la Suisse. Ce territoire est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide et constitue un réservoir mondial de biodiversité.

Description du projet

Pour faire face à cette situation, les communautés Quechua du bassin Tigre ont créé la fédération FECONAT chargée de défendre les intérêts de ces communautés. A l'image de ce que font les Indiens Achuars dans le bassin Corrientes, FECONAT cherche à constituer et former un groupe de six moniteurs indigènes capables d'informer et de sensibiliser leurs communautés sur des questions environnementales et légales et de documenter et dénoncer les activités illégales d'exploitation des ressources dans la région. Par exemple, lorsque les moniteurs identifient une fuite de pétrole, ils la documentent avec leur appareil photo numérique et leur GPS et ils envoient cette information au siège de la fédération à Iquitos. Sur place, un dirigeant de FECONAT appuyé par un coordinateur se charge de dénoncer le cas à l'Etat péruvien, à la compagnie pétrolière responsable, ainsi qu'à l'opinion publique, afin d'obtenir une réparation des dégâts, un changement des pratiques de la compagnie et une meilleure surveillance du travail des entreprises extractives par l'Etat.

L'efficacité du programme de surveillance territoriale dépend en grande partie de la capacité de la fédération à dénoncer ces cas d'activités illégales et de pollutions et à revendiquer des changements dans les pratiques des compagnies. Pour cette raison, le projet comporte deux objectifs spécifiques :

- FECONAT et ses communautés disposent d'un programme de surveillance territoriale efficace qui les informe sur la situation environnementale et les activités des entreprises extractives dans le bassin Tigre afin de pouvoir agir contre les actions illégales.

- FECONAT est une organisation forte et légitime qui revendique et participe au renforcement du respect des droits et de l'environnement du peuple Quechua du bassin Tigre ainsi qu'à la mise en œuvre d'un développement durable dans la région.

La réalisation de ces objectifs se réalise à travers un processus de formation et d'accompagnement des différents acteurs autochtones du projet (moniteurs, dirigeant de FECONAT, communautés) par des conseillers de l'ONG péruvienne Solsticio, partenaire local. En outre, un membre du MCI s'est déplacé sur le terrain pour contribuer à l'élaboration de stratégies de planification et de formation avec les partenaires locaux.

A ce jour, le programme de surveillance territoriale a commencé à fonctionner avec des moniteurs et des coordinateurs indigènes équipés, entre autres, de GPS et appareils photos numériques. Des sites pollués et des infrastructures abandonnées par les entreprises pétrolières ont été documentés par les moniteurs: un travail de classement de ces informations est en cours, elles serviront à la préparation de matériels (vidéo, communiqués de presse, dossiers de dénonciation) pour les actions de communication et légales de Feconat. Un blog a aussi été créé pour présenter les résultats du travail des moniteurs www.monitoreofeconat.blogspot.com

A l'avenir, les moniteurs devraient aussi se charger de documenter les éventuelles preuves d'existence de peuples en isolement volontaire dans la région du bassin Tigre. En effet, une entreprise pétrolière envisage la construction d'un oléoduc de 200km dans la région qui pourrait mettre en péril l'existence de ces peuples. Une polémique est en cours au sujet de l'étude d'impact environnemental de l'entreprise qui aurait volontairement caché des preuves d'existence de ces peuples.

Feconat avec trois autres fédérations indigènes de la région du Loreto et l'appui de l'ONG Solsticio participent à un groupe de travail, constitués de représentants d'institutions étatiques péruviennes (environnement, peuples indigènes, extraction du pétrole, santé) et des parlementaires. Ce groupe est destiné à mettre en place un agenda de travail pour faire face aux impacts sociaux-environnementaux générés par l'industrie du pétrole sur les peuples indigènes. Une première visite des parlementaires sur les sites pollués a déjà eu lieu.



Les membres de Feconat se mobilisent à Iquitos pour exiger le respect de l'environnement dans le bassin Tigre



Les moniteurs de Feconat documentent des fuites de pétrole dans l'environnement



Les moniteurs de Feconat documentent des sols et des eaux pollués aux hydrocarbures et des installations pétrolières abandonnées au milieu de la forêt